

Visite au
C. I. O. de PUTEAUX

4, cours Maréchal Leclerc

Le centre d'information et d'orientation est un service public gratuit. Il est ouvert à tous : étudiants, lycéens, collégiens, parents, jeunes non scolarisés ou toute personne désirant s'informer sur la poursuite d'études ou les formations professionnelles.

L'équipe du C.I.O. du Puteaux est dirigée par Madame Anne GRANJON.

Secteur concerné : Suresnes-Puteaux, le C.I.O. intervient dans les collèges et lycées de ces communes.

Deux secrétaires vous accueilleront sans rendez-vous, vous pourrez consulter librement une importante documentation (entre autres, les guides ONISEP complets et bien conçus), demander un entretien avec un conseiller d'orientation, disposer de l'espace multi-média. Vous y trouverez toutes les informations concernant les journées portes ouvertes (lycées etc...), salons de l'orientation.

Le conseiller d'orientation psychologue (C.O.P.) est titulaire du DECOP (diplôme d'études conseiller d'orientation psychologue), examen sanctionnant deux années de formation après un concours ouvert aux titulaires d'une licence (au minimum) de psychologie.

Vous pourrez demander, sur rendez-vous, un entretien personnalisé avec l'un des trois C. O. P. présents au C. I. O., son rôle est de vous informer, vous conseiller, il peut également vous aider à y voir plus clair dans la recherche de votre profil.

INTERVENTIONS au collège : Une première séance d'information et de sensibilisation à l'orientation a eu lieu en octobre avec les classes de troisième, une seconde séance est prévue après le retour des vacances de février, l'information sera plus précise sur la poursuite des études, c'est à cette période que les familles recevront la fiche de vœux provisoires.

En janvier, aura lieu une réunion avec les parents, au collège. Il s'agit d'une présentation magistrale suivie d'échanges.

Au troisième trimestre, sur demande des professeurs ou des élèves, le conseiller d'orientation pourra recevoir ces derniers pour les aider à remplir la fiche de vœux provisoires. Le C.O.P. assure une permanence au collège.

Il est ressorti de notre entretien, la recommandation pour les élèves qui sont dans les classes charnières (3^{ème}, seconde, etc...), de ne pas attendre le troisième trimestre pour prendre rendez-vous avec un conseiller, si besoin est. Les demandes seront nombreuses alors que pour le moment, sa disponibilité est grande. De plus, en l'absence de projet d'études ou d'incertitude, et c'est le cas de nombre d'élèves, il faut se donner le temps de la réflexion. Encore trop d'élèves sont hésitants à la veille de rendre leurs vœux définitifs et certains n'ont pas de projet du tout ou qui sont en inéquation avec leurs résultats. Les professeurs principaux informent les élèves et leur rappellent régulièrement qu'il faut y réfléchir, le conseiller d'orientation peut apporter les précisions qui viendront compléter cette démarche.

Les parents FCPE ont suggéré, dans le souci de sensibiliser au plus tôt les collégiens à la nécessité de bâtir un projet, que les élèves bénéficient d'une séance d'information dès la classe de quatrième.

Nous conseillons aux parents de ne pas hésiter à se rendre au C.I.O. avec leur enfant ou même sans lui si ce dernier n'en manifeste pas l'envie. Vous pourrez y trouver les informations et l'aide qui vous permettraient de conseiller et de guider votre enfant.

Le dialogue est quelquefois difficile avec le jeune qui n'arrive pas à se projeter dans le futur et il faut le comprendre : il doit prendre une décision qui engage son avenir, cela peut l'angoisser et il n'est pas rare qu'il tente de repousser cette échéance à la dernière limite, (ne serait-ce que) par peur de se tromper. A nous de prendre les devants et de faire appel aux personnes compétentes... dont c'est le métier.

Concernant Puteaux, Frédéric FRIOB a en charge les collèges Maréchal Leclerc et les Bouvets.

Sylvie BASSET s'occupe des lycées Agora et Lucien Voilin.

<http://www.orientation.ac-versailles.fr/cio-puteaux/>

Tél. : **01 49 03 74 20**